



Assurance de crédit immobilier

Par **pegaseb**, le **18/05/2012** à **23:59**

Bonjour,

Le 29/06/2010, mon mari et moi avons signés un prêt immobilier à la Caisse d'Epargne , pour l'achat de notre appartement.

Depuis le 27 novembre 2011, je suis en arrêt maladie pour un cancer du sein. La première consultation, ou l'on a suspecté le cancer a eu lieu mi-novembre 2011, confirmé le 23 novembre par échographie.

Nous avons rapidement contacté notre banque, remplie et renvoyé le dossier pour la CNP, tout cela avant les trois mois légal.

La CNP nous a écrit :

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il nous manque

- Le bulletin individuel d'adhésion à l'assurance décès/incapacité comportant la déclaration d'état de santé ou le questionnaire de santé ainsi que les conditions d'admission. Si ces dernières n'y figurent pas, joindre une copie du courrier de notification des conditions d'admission.

En effet, après vérification des éléments reçus, il ressort que le document réceptionné n'est pas entièrement recevable.

Afin de compléter votre dossier, il convient de nous adresser l'exemplaire du bulletin d'adhésion sur lequel figurent les conditions d'admission dûment régularisées, à savoir dûment complétées par votre organisme bancaire, ou le cas échéant, la copie du courrier des notifications des conditions d'admission

Si vous n'êtes plus en possession de ce document, nous vous invitons à vous mettre en

relation avec votre conseiller bancaire afin d'en obtenir un exemplaire.

Nous avons demandé un double à notre banque, les frais de recherche ont été encaissés le 16 avril 2012 et nous n'avons toujours aucun document.

La CNP nous réclame le bulletin individuel d'adhésion à l'assurance décès/incapacité sur lequel figurent les conditions d'admission dûment régularisées, car celui que je possède la case renonciation à l'assurance perte d'emploi n'a pas été signé.

Contrairement, à leur exemplaire.

Mon exemplaire a été signé et tamponné par la caisse d'épargne.

Pouvez vous nous aider à débloquer cette situation car j'étais au le revenu principal de la famille. Nous sommes maintenant au bord de la ruine.

Quel lettre type puis je envoyer au deux organismes?

Cordialement